



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

ENQUÊTE PUBLIQUE

**relative à la demande d'autorisation présentée
au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement
par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
dans le cadre du projet de réalisation de la
LIAISON ROUTIÈRE SUD/EST D'ARLES ENTRE LA RD35 ET LA RN113**

DU 15 MAI AU 15 JUIN 2018

Observations du public émises par voie électronique

Numéro	Informations		Courrier
1	Envoyé le 22/05/2018	Association Sud Semestres- Plén du Bourg	courriels - une pièce jointe
	Envoyé le 22/05/2018	Association Sud Semestres- Plén du Bourg	
2	Envoyé le 31/05/2018	Monsieur Roland PASTOR	courriels
3	Envoyé le 01/06/2018	Mme Carole AUZILLON	courriel
4	Envoyé le 01/06/2018	Mme Rose-Marie AUZILLON	courriel
5	Envoyé le 04/06/2018	Mme Arielle LAUGIER	courriel - une pièce jointe
6	Envoyé le 06/06/2018	Mme Annie FACCHIN	courriel
7	Envoyé le 11/06/2018	Mme Edith GRUMEL	courriel
8	Envoyé le 12/06/2018	Coordination des CIQ/CIV de la ville d'Arles	courriel
9	Envoyé le 13/06/2018	Mme Elise BONNEFILLE	courriel
10	Envoyé le 13/06/2018	Monsieur G��t��n COURTIEU	courriel
11	Envoy�� le 14/06/2018	Monsieur Etienne BECKER	courriel
12	Envoy�� le 14/06/2018	Monsieur P��trick HERITIER	courriel
13	Envoy�� le 14/06/2018	EELV Arles C��m��rgue	courriel – une pi��ce jointe
14	Envoy�� le 15/06/2018	M. Killi��n GAC	courriel

Sujet : [INTERNET] Liaison routière Sud/Est d'Arles entre la RD 35 et la RN 113

De : Association Sud Semestres Plan du Bourg <asspb.arles@gmail.com>

Date : 22/05/2018 16:23

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour Madame,

La R.D. 35 actuelle traverse un quartier d'Arles de plus de 7 500 habitants, elle est bordée par cinq écoles et une plaine des sports (quatre stades fréquentés par la jeunesse arlésienne). Le trafic automobile est en augmentation constante et depuis quelques mois, la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes, malgré des panneaux d'interdiction, est en augmentation également. Les P.L. roulent trop vite, polluent, fragilisent les chaussées, bloquent parfois la circulation sur des rues qui ne sont pas adaptées et mettent en danger les usagers. De plus, pour rejoindre l'hôpital, la zone commerciale de Fourchon, le centre-ville et les villes au Nord d'Arles, ils n'existent que deux accès pour l'ensemble des quartiers de Plan du Bourg, des Semestres et de Barriol : l'étroit pont Réginel et l'avenue Jean Monnet. Avec cette future liaison, nous pourrions accéder à l'hôpital et aux autres destinations en 5 mn alors qu'actuellement, les habitants des quartiers Sud de la ville doivent obligatoirement traverser le centre-ville!

Nous attendons cette réalisation depuis l'année 1994, la DUP a eu lieu en 2000 et les acquisitions foncières ont été réalisées dans la foulée par le C.G. 13 de l'époque.

Les quartiers Sud d'Arles sont enclavés par le Rhône à l'ouest, le canal d'Arles à Bouc à l'Est et coupés de la ville par la RN 113 au Nord. Il n'y a que les agglomérations situées au Sud de la ville qui sont accessibles facilement.

Dans ces conditions, cette liaison routière à deux voies entre les deux giratoires existants, celui de Saint-Simon sur la RD 35 et celui de Fourchon sur l'échangeur de la RN 113 nous apparaît indispensable et urgente pour la sécurité et la santé de tous les habitants de la zone.

Je vous remercie de prendre en compte l'ensemble de ces éléments.
Veuillez agréer, Madame, mes salutations associatives.

Albert LAUGIER, Président de l'Association Sud Semestres-Plan du Bourg

<http://asspb.canalblog.com>



Sujet : [INTERNET] Liaison R.D. 35/R.N. 113

De : Association Sud Semestres Plan du Bourg <asspb.arles@gmail.com>

Date : 22/05/2018 16:39

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour Madame,

Je vous prie de prendre connaissance, en pièce jointe, l'historique et la longue gestation de ce projet vieux de 26 ans!

Cordialement.

Albert LAUGIER, Président de l'Association Sud Semestres-Plan du Bourg

<http://asspb.canalblog.com>



— Pièces jointes : —

Liaison R.D. 35 - R.N. 113.docx

25,2 Ko

ASSOCIATION SUD SEMESTRES-PLAN DU BOURG

asspb.arles@gmail.com <http://asspb.canalblog.com>

L'ASSPB et la déviation de la R.D. 35 :

Historique, interventions et commentaires de notre association :

Un projet très ancien de déviation de la R.D. 35 existe dans les cartons du Conseil Général pour, d'une part éliminer la circulation de transit en provenance de Port-Saint-Louis du Rhône et donc améliorer la sécurité des usagers des quartiers Barriol, Plan du Bourg et Semestres et, d'autre part ouvrir une nouvelle voie vers Fourchon pour désenclaver ces quartiers (7 500 habitants). C'est un projet qui est à peu près aussi vieux que celui du contournement autoroutier d'Arles !

1994, études de la solution d'aménagement retenue pour la création d'un barreau reliant le carrefour des Allèges situé à l'entrée sud de la ville au carrefour de l'échangeur Arles Sud d'Arles à Fourchon. Cette nouvelle route doit franchir les canaux d'Arles à Bouc, du Vigueirat et de la vallée des Baux.

Au départ, l'opération a été inscrite pour un montant d'environ 50 000 000 de Francs (7 620 000 €). Le carrefour de Fourchon a été réalisé dans les années 2000, celui des Allèges en 2003, par le C.G. 13. Ce projet a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.) en 2000 et les acquisitions foncières ont été réalisées dans la foulée par le C.G. 13. **Le début des travaux étaient prévus à partir de 2004**. Diverses prévisions d'études de flux de circulation sont réalisées par le CETE (DDE 13). Puis, plus rien ne se passe pendant des années alors que des constructions sortent de terre régulièrement dans nos quartiers et aggravent les conditions de circulation auxquelles s'ajoute le transit des poids lourds en augmentation constante.

En 2009 puis en 2011, l'ASSPB relance les élus (Maire, Conseiller Général) et le Président du C.G. 13. Le Président Jean-Noël GUERINI répond que le projet est en attente de programmation financière et temporise sa réalisation pour des problèmes de raccordement avec le futur contournement autoroutier conduit par l'Etat.

Le 30 mai 2011, sur invitation du Conseiller Général, Hervé SCHIAVETTI, une délégation de l'ASSPB est reçue à l'Hôtel du Département par le Conseiller Général délégué aux Routes, le Directeur des Routes et ses collaborateurs. Le projet, long de 2 kms, élaboré en 1994, nous est présenté : voie de 3,50 mètres de large bordée d'accotements colorés pour cyclistes, ouvrage d'art de 100 m. de long pour une ouverture à la circulation en 2018. Coût estimé à 10 millions d'euros.

Août 2011, le Conseiller Général délégué aux Politiques d'Aménagements Routiers, René RAIMONDI confirme à l'ASSPB que « *les services du C.G. 13 ont émis un avis favorable à la réalisation de la déviation de la R.D. 35* » et propose un planning des travaux pour une ouverture à la circulation en 2018, sans attendre la réalisation du contournement autoroutier !

Le 07 décembre 2014, nous relançons une nouvelle fois le Président Jean-Noël GUERINI. Réponse de René RAIMONDI : il nous assure de « *tout mettre en œuvre pour le bon avancement de la réalisation de ce barreau* ». Nous notons que les dernières années, le budget départemental consacré aux routes a été en constante diminution.



En mars 2015, élections départementales. Le C.G. 13 devient le Conseil Départemental 13 et les Conseillers Généraux se transforment en duos de Conseillers Départementaux homme et femme. Nicolas KOUKAS et Aurore RAOUX, qui avaient inscrits la déviation de la R.D. 35 dans leur projet électoral, sont élus dans l'opposition.

Le 28 avril 2015, l'ASSPB écrit à la nouvelle Présidente du Département, Martine VASSAL, pour lui rappeler notre attente à voir enfin démarrer les travaux de ce projet vieux de plus de 20 ans.

Le 25 juin 2015, réponse de la Présidente : confirmation « *que l'ambition du Département reste bien de poursuivre la réalisation de ce barreau sans attendre celle du contournement autoroutier* ». « *Je vous confirme également la poursuite actuelle des études pour optimiser le projet afin de prendre en compte l'analyse et les prescriptions des différents services de l'Etat mais aussi d'intégrer le Plan de Prévention du Risque d'Inondation...* ».

Le 28 janvier 2016, Martine VASSAL promet 80 millions d'euros sanctuarisés pour les routes.

Le 26 février 2016, à l'initiative de Nicolas KOUKAS, Conseiller Départemental, nous rencontrons Jean-Pierre BOUVET, le récent Vice-Président du Conseil Départemental et délégué aux Routes. Il nous informe que depuis les études du projet datant de 1994, la législation a changé et impose désormais de prévoir des bassins de rétention des eaux lors de tout aménagement routier. Il faudra donc procéder à quelques nouvelles acquisitions foncières. Il prévoit alors un début des travaux pour 2022 avec un coût qui passe à 12 millions d'euros. J.P. BOUVET nous promet une réunion publique à Arles pour la fin de l'année 2016.

En juillet 2016, la revue départementale « Accents de Provence » N° 232 annonce un « *début des travaux dernier trimestre 2019* ». Quelques jours plus tard, des véhicules de chantier sont à pied d'œuvre, à proximité du carrefour de Fourchon, sur ce qui sera le futur tracé de la déviation de la R.D. 35.

Le 16 décembre 2016, le Département décide du principe de la réalisation d'une concertation portant sur une liaison Sud/Est d'Arles entre la R.D. 35 et la R.N. 113.

Le 29 décembre 2016, un nouveau planning prévisionnel du projet de liaison Sud-Est d'Arles entre la R.D. 35 et la R.N. 113, qui prévoit son ouverture à la circulation en 2024, nous est communiqué par J.P. BOUVET. Il nous indique également quelques chiffres d'un comptage des véhicules sur la R.D. 35 réalisé fin 2011.

Le 21 juillet 2017, Jean-Pierre BOUVET écrit à Nicolas KOUKAS, qui s'inquiétait du devenir de la concertation prévue, que le dossier a été transmis au Préfet en mai et que la procédure pourrait se dérouler fin 2017 mais qu'« *A ce jour, aucune date prévue n'a cependant encore été arrêtée par les services de l'Etat* ». Le temps des échanges administratifs prend un certain temps !

Depuis, le silence du Département sur ce dossier est assourdissant !

Fin 2017, Martine VASSAL lance une concertation publique préalable à l'enquête publique pour la réalisation d'un pont entre Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis. Prévision du démarrage des travaux en 2025. Ce nouveau projet va mobiliser des financements importants. Il ne faudrait pas que les responsables du C.D. 13 prennent prétexte de cette situation pour renvoyer le projet de déviation de la R.D. 35 aux calendes grecques. Autres éléments inquiétants, le projet de la R.D. 35 est absent du SCOT



(Schéma de Cohérence Territoriale), du site internet du C.D. 13 et du magazine « Accents de Provence » N° 242 qui répertorie les projets routiers du Département !

En conclusion provisoire : enterré sous l'ère GUERINI, ce projet a du mal à émerger sous l'ère VASSAL !

Le 20 mars 2018, l'ASSPB adresse un courrier à la Présidente du Département pour regretter à nouveau du retard pris par ce dossier.

Le 03 avril 2018, accusé de réception de notre lettre par la Présidente, Martine VASSAL.

Le 04 avril 2018, le Préfet de la Région PACA prescrit l'ouverture d'une enquête publique du 15 mai au 15 juin 2018 pour la réalisation de la liaison routière Sud/Est d'Arles entre la R.D. 35 et la R.N. 113.



Date : 31/05/2018 09:30

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

Attention Mme Anne Renault commissaire enquêteur

Madame, je souhaite apporter mon soutien au projet cité en objet pour les raisons suivantes:

1/ Le transit de poids lourds ne cesse d'augmenter dans Arles dont un certain nombre emprunte la RD35 malgré une interdiction permanente sauf desserte locale. Ouvrir une liaison vers la RN 113 permettrait de mettre fin au passage de ces camions dans les zones fortement urbanisées de la ville et notamment la rue où je réside (Victor BASCH) .

2/ Les habitants des quartiers sud de la ville mais également les automobilistes venant de Port Saint Louis du Rhône et du hameau de Mas Thibert n'ont d'autre alternative que d'emprunter le pont dit Réginel puis de cheminer en ville pour rejoindre notamment la zone commerciale de Fourchon. La nouvelle liaison leur offrirait un accès direct sur cette zone mais également à la N113 et à l'hôpital sans passer par le centre ville et notamment la rue où je réside .

3/ Cette liaison offrirait aussi un accès plus direct et rapide à Port Saint Louis du Rhône et aux marais du Viguerat pour les nombreux touristes qui s'y rendent en saison estivale.

Nous souffrons dans notre ville d'une pollution liée aux véhicules en transit notamment ceux qui empruntent la RN 113. La liaison RD 35 / RN 113 permettra d'en abaisser une partie imputable au trafic sur le RD 35 qui impose aux véhicules un passage par des zones fortement urbanisées.

Roland PASTOR

Date : 31/05/2018 19:34

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

Attention Mme Anne Renault commissaire enquêteur

Additif à mon précédent mèl:

Je souhaite rajouter un point important, il s'agit de la rapidité d'intervention des services de secours: En effet, depuis leur déménagement sur le plateau de Fourchon près de l'hôpital, les pompiers ont doublé leur temps d'intervention. La nouvelle liaison permettra de diviser par 2 les interventions. Il en est de même pour le SAMU.

merci

Roland PASTOR

Date : 01/06/2018 09:44

Pour : <pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Madame,

Je souhaite soutenir le projet de la liaison RD35 à Arles.

J'habite la rue Victor Basch et tous les jours, le flux incessant des voitures et des camions est source d'embouteillages et par conséquent d'impossibilité de sortir de nos garages.

Nous sommes donc souvent pris "en otages" sans compter les nuisances sonores et olfactives générées par les moteurs.

Ces véhicules se retrouvent donc sur le pont de Barriol dit Réginel y créant des files interminables qui gênent l'intervention des secours et des services de police entre autre.

Si le projet était mis en place tous ces désagréments seraient fortement diminués pour les milliers d'habitants des quartiers de barriol et sud Semestres plan du bourg qui n'ont pour le moment qu'une échappatoire.

Mme Auzillon Carole

Date : 01/06/2018 09:56

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

Madame,

J'habite le quartier de Barriol et je souhaite fortement que le projet de la liaison de la RD 35 voit le jour.

Je suis âgée et j'ai souvent du mal à me rendre en ville en temps et en heure pour mes rdv médicaux à cause des embouteillages sur le pont réginel.

Il serait plus facile pour nous, habitants du quartier de pouvoir éviter de passer en ville pour nous rendre en zone Fourchon / H. Imbert.

Nous sommes enclavés et cela nous inquiète car le nombre d'habitants augmente et par conséquent les véhicules aussi.

Les secours ainsi que les véhicules de la police ont souvent du mal à se frayer un chemin au milieu des innombrables voiture et camions qui encombrent les voies.

Mme Auzillon Rose-Marie

Date : 04/06/2018 12:03

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique sur la liaison RD35/RN113, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le courrier de Madame Laugier, Adjointe au Maire.

Madame Arielle LAUGIER

— Pièces jointes : —

Courrier RD35-RN113.doc

17,5 Ko

04/06/201

Pour la sécurité et la santé des habitants des quartiers Sud – Barriol – Semestres – Plan du Bourg, la réalisation de la liaison RD35/RN113 est une URGENCE !

Le contournement autoroutier d'Arles est une nécessité, une priorité pour le désenclavement de tout un quartier et une urgence sanitaire !

Avec deux possibilités d'accès seulement, dont la traversée du Pont Réginel, très étroit, on peut dire que les 7500 habitants des quartiers sud de la Ville d'Arles se retrouveraient pris dans une véritable « souricière » en cas de problèmes graves.

De très nombreux exemples l'ont, au fil des années, prouvés. La démonstration n'est donc plus à faire, mais les faits, à prendre en compte.

Il faut donc entreprendre la demande faite par les habitants au travers notamment de l'Association des Semestres/Plan du Bourg qui se bat pour la réalisation de ces projets depuis 1994.

Si l'un des principaux objectifs mis en avant est la circulation intensive, avec des poids lourds transportant des produits dangereux, il en est aujourd'hui un autre qui se doit d'être pris très au sérieux, après celui de la sécurité, c'est celui de la santé publique.

- Pollution engendrée par ces trafics en augmentation constante avec 60 à 80 000 véhicules / jour sur la RN 113 dont 10% transportant des produits dangereux.

- Augmentation des accidents (52 accidents ou blocages importants enregistrés par an).

- Aggravation des risques sanitaires : les nombreuses études européennes font apparaître que la pollution depuis 20 ans gagne du terrain et atteint de plus en plus de personnes. Les particules fines sont responsables de 20 000 décès / an dont les $\frac{3}{4}$ sont cardio-vasculaires.

Les cas avérés d'asthme chez les enfants représentent 15% à 30% de plus que selon que l'on réside à proximité des grands axes routiers.

40 % de troubles respiratoires et cardio-vasculaires sont enregistrés chez les personnes de plus de 65 ans.

Ces analyses scientifiques sont alarmantes.

Les liens de cause à effet sont établis.

Les nombreuses études réalisées permettent de dire que la Ville d'Arles n'échappe pas hélas à ce constat.

Au delà de la réalisation du contournement autoroutier absolument nécessaire, la réalisation de la liaison RD35/RN113 espérée depuis trop longtemps est une nécessité absolue pour la sécurité et la santé publique des 7500 habitants des quartiers sud de la Ville dont plus de 2500 enfants.

(Sources sanitaires : Journal médical « The Lancet » octobre 2017 : *Phénomène concentré dans les zones urbaines traversées par un important trafic routier*)

En tant qu'habitante et Adjointe au Maire, déléguée de ce secteur, je me bats et je souhaite avec force la liaison RD35/RN113 qui permettra d'accéder à la zone tertiaire dite de Fourchon, au Centre Hospitalier J.Imbert, à la Maison de retraite, au DISS, ainsi qu'à différentes destinations, dans un temps relativement court, estimé de 5 à 10 mn maximum.

Le trafic ainsi dirigé vers ce secteur d'activités diverses, soulagerait celui du centre ville, sécuriserait les collégiens et lycéens empruntant le Pont Réginel et permettrait ainsi le désenclavement des 7500 habitants concernés.

Cette liaison routière, réclamée et attendue depuis 1994, permettrait également une meilleure desserte vers le Pont Van Gogh, lieu emblématique d'Arles, très fréquenté par les touristes.

Il convient d'enregistrer l'arrivée de nouveaux résidents, avec les réalisations récentes de plusieurs projets immobiliers dans cette zone.

Des projets immobiliers sont à venir dans les quartiers Sud, d'autres en cours d'achèvements, ce qui augmentera de façon sensible tous déplacements routiers.

Enfin, même si les deux projets sont à dissocier, aujourd'hui, ils seront à terme, complémentaires.

Pour toutes ces raisons, il y a URGENCE pour la sécurisation, la santé et le mieux vivre de chacun dans son quartier et dans sa Ville

Arielle LAUGIER
Adjointe au Maire

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE RD35-RN 113 - Liaison Sud-Est d'Arles

Date : 06/06/2018 12:24

Pour : "'pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr"' <pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis favorable à la réalisation du barreau RD35 – RN113 Sud-Est d'Arles.

Annie FACCHIN

Sujet : [INTERNET] enquête publique RD35 RN113 liaison sud est d'Arles

De : [REDACTED]

Date : 11/06/2018 13:36

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

je suis favorable à la realisation du barreau RD35 RN113 sud est d'Arles , edith Grumel

Sujet : [INTERNET] Liaison routière Sud/Est d'Arles entre la R.D.35 et la R.N113

De : A. B.


Date : 12/06/2018 21:27

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour Madame la Commissaire,

La R.D. 35 actuelle traverse un quartier d'Arles de plus de 7 500 habitants, elle est bordée par cinq écoles et une plaine des sports (quatre stades fréquentés par la jeunesse arlésienne). Le trafic automobile est en augmentation constante et depuis quelques mois, la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes, malgré des panneaux d'interdiction, est en augmentation également. Les P.L. roulent trop vite, polluent, fragilisent les chaussées, bloquent parfois la circulation dans des rues qui ne sont pas adaptées et mettent en danger les usagers. De plus, pour rejoindre l'hôpital, la caserne des pompiers, la zone commerciale de Fourchon, le centre-ville et les villes au Nord d'Arles, il n'existe que deux accès pour l'ensemble des quartiers de Plan du Bourg, des Semestres et de Barriol : l'étroit pont Réginel et l'avenue Jean Monnet. Avec cette future liaison, les habitants pourront accéder en cas d'urgence à l'hôpital et aux autres destinations en 5 mn alors qu'actuellement, ils doivent obligatoirement traverser le centre-ville! Les pompiers pourront également intervenir dans ces quartiers en quelques minutes.

Récemment, lors de travaux effectués par le Département pour la réalisation d'une piste cyclable, l'avenue Jean Monnet a été fermée à la circulation, il n'y avait donc que le pont Réginel pour assurer la liaison avec le centre-ville. Suite aux embouteillages importants dans les deux sens, la sécurité des habitants n'était plus assurée car il fallait alors environ une heure pour rejoindre l'hôpital et autant aux pompiers pour intervenir dans ces quartiers. Une grave question de sécurité est posée en l'état actuel des choses.

 D'autre part, ces quartiers situés au Sud de la R.N. 113 subissent également des nuisances sonores et de pollution de l'air (particules fines) depuis 50 ans. Comme les riverains situés au Nord de cette plaie ouverte qu'est la R.N. 113 qui partage la ville en deux, ils attendent depuis 23 ans un contournement autoroutier qui est toujours dans les cartons.

La liaison R.D. 35/R.N. 113 a été étudiée depuis 1994, la DUP a eu lieu en 2000 et les acquisitions foncières ont été réalisées dans la foulée par le C.G. 13 de l'époque.

Les quartiers Sud d'Arles sont enclavés par le Rhône à l'ouest, le canal d'Arles à Bouc à l'Est et coupés de la ville par la RN 113 au Nord. Il n'y a que les agglomérations situées au Sud de la ville qui sont accessibles facilement.

Dans ces conditions, cette liaison routière à deux voies entre les deux giratoires existants, celui de Saint-Simon sur la RD 35 et celui de Fourchon sur l'échangeur de la RN 113 nous apparaît indispensable et urgente pour la sécurité et la santé de tous les habitants de la zone.

Nous vous remercions de prendre en compte l'ensemble de ces éléments.

Veillez agréer, Madame la Commissaire, nos sincères salutations.

La Coordination des CIQ/CIV de la ville d'Arles :

CIQ de la Roquette, CIQ de Pont de Crau, CIQ de

Trinquetaille, CIQ de l'Hauture, CIQ Tête de Camargue, CIV

de Raphèle-Avenir, Association Cité du Relogement, Association

Sud Semestres-Plan du Bourg.

[INTERNET] favorable à la liaison RD 35-RN 113 Sud-Est Arles

Sujet : [INTERNET] favorable à la liaison RD 35-RN 113 Sud-Est Arles

De : BONNEFILLE Elise

Date : 13/06/2018 10:50

Pour : ""pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr"" <pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

je suis favorable à la liaison RD 35-RN 113 Sud-Est Arles.

Merci,

Elise Bonnefille

Médiatrice culturelle

Tél :

Musée départemental Arles antique

Standard musée :

Retrouvez l'actualité du musée sur <http://www.arles-antique.departement13.fr>

Sujet : [INTERNET] Liaison RN35/113 (13)

De : Gaëtan Courtieu

Date : 13/06/2018 11:59

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

Urgence liaison RN35/113 à Arles pour le confort, la sécurité et la santé des 7000 personnes des quartiers sud de la ville d'Arles.

--

COURTIEU Gaëtan

Sujet : [INTERNET] à l'attention de Me Anne Renault

De : Becker Etienne <etienne.becker@cen-paca.org>

Date : 14/06/2018 10:37

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour.

voici nos observations quant à la création du contournement dénommé liaison sud-est :

Attendu qu'il est reconnu et avéré que toute nouvelle création d'infrastructure routière génère à terme davantage de circulation automobile et camions ;

Attendu que les nuisances de ces transports sont avérés sur la santé humaine (stress, bruits, violence, cupidité, asservissement, toxicité de l'air respiré, atrophie du paysage, etc) ;

Attendu que ce contournement a vocation à perdurer ;

Attendu que nous portons une importance plus haute à la santé humaine qu'à la circulation automobile et au frêt routier ;

nous vous faisons savoir par le présent courriel notre refus de ce contournement.

Et vous prions, chère voisine et compatriote, de recevoir nos humbles salutations.

Mr Etienne Becker

Sujet : [INTERNET] liaison RD 35 RN 113

De : Patrick HERITIER

Date : 14/06/2018 11:51

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

je suis favorable à la liaison RD 35 RN 113 sud est arles

Patrick Héritier

Sujet : [INTERNET] D 35

De : groupe local EELV Arles Camargue GLEELV <eelv.arles.camargue@gmail.com>

Date : 14/06/2018 21:50

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

Bonjour,

Comme suite à notre visite, veuillez trouver ci-joint le communiqué de presse que nous avons transmis à la presse au sujet de la déviation de la D 35.

Vous en souhaitant une bonne réception, recevez nos salutations.

--

Groupe Local Europe Ecologie Les Verts

ARLES CAMARGUE

— Pièces jointes : —

EELV arles 2018-06-11.pdf

454 Ko



**Groupe Local Europe Ecologie Les Verts
Pays d'Arles – Camargue – Alpilles – Salon**

L'enquête publique sur le projet de raccordement de la D35 et de la 113, se poursuit jusqu'au 15 juin.

A cette occasion nous rappelons la nécessité de traiter en amont le problème du trafic routier dans sa globalité sur le pays d'Arles et ses conséquences en matière de pollution atmosphérique.

Malheureusement si cet investissement apporte un mieux-être, pour les habitants de Barriol de Sud Semestre ou du plan du Bourg, il ne sera que temporaire et nous sommes persuadés que cet axe deviendra rapidement un « aspirateur à camions » venant de Port St Louis via Mas Thibert, ce qui augmentera de fait la pollution de l'air. En effet nous constatons tous les jours que les poids lourds ne respectent ni les arrêtés de circulation pris par l'Etat ou les Collectivités, ni la vitesse règlementaire. A titre d'exemple, ce qui devait être une voie de délestage, au niveau de Mas Thibert entre la D568 et la D35 est devenue la voie normale des camions se rendant à Port St Louis alors que la traversée du Parc naturel Régional de Camargue leur est interdite !!!

Nous demandons leur interdiction sur la D35 de Port St Louis jusqu'à Arles.

Il est urgent de s'attaquer collectivement au tout voiture et au tout camion ; nous sommes entrés dans le 21^{ème} siècle et nous voyons tous les jours les conséquences du dérèglement climatique et de l'effet de serre, dû entre autres au CO² provoqué par les activités humaines. Aménageons l'existant, les trottoirs pour permettre la mobilité de tous, y compris en fauteuil roulant, développons les transports en commun, le ferroutage, le transport fluvial et les pistes cyclables,

Une politique écologique, c'est d'abord une politique qui anticipe sur le long terme afin de proposer des réponses pérennes au maximum de problèmes.

Pour le Groupe local EELV, la référente
Véronique COULOMB

Groupe local EELV,
eelv.arles.camargue@gmail.com

Sujet : [INTERNET]

De : killian gac

Date : 15/06/2018 21:23

Pour : pref-ep-liaison-sud-est-arles@bouches-du-rhone.gouv.fr

Je suis favorable à la liaison RD 35 RN 113 Sud Est , car nous habitons au 14 chemin de Bigot , être réveillé à partir de 5 h du matin car ma maison tremble au passage des semi remorque devient compliqué à vivre, de surcroît mon épouse travail de nuit en tant qu infirmière à l'hôpital d Arles , imaginer dormir chemin de Bigot qui c'est transformer littéralement en autoroute , où toutes les précautions doivent être prises juste pour sortir de chez soi avec des enfants en bas âge

Mr Gac Killian et sa famille